



AUTORISATION PARENTALE POUR LA PARIS ZOO RUN 2026

Je soussigné(e)

Demeurant à

Téléphone

Agissant en qualité de représentant légal, certifie avoir l'autorité parentale sur le mineur :

Nom, prénom.....

Date de naissance

Demeurant à

1/ Participation à la course

☐ autorise le mineur à participer à la Paris Zoo Run 10 KM /5 KM (barrer la mention inutile) qui a lieu le 20 septembre 2026 au Parc zoologique de Paris

☐ Le mineur fournira une attestation parentale de non contre-indication à sa participation à la Paris Zoo Run

En l'absence d'attestation, je décharge donc de toute responsabilité le Muséum national d'histoire naturelle en cas d'accident de quelque nature que ce soit que le mineur pourrait subir, durant la course.

2/ Droit à l'image

☐ accepte et autorise gracieusement le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) sis 57 rue Cuvier 75005 Paris, à photographier/filmer, le mineur dans cadre de la Paris Zoo Run pour une utilisation non commerciale sur tous supports papiers, audiovisuels, multimédias, internet à destination informative, promotionnelle (mailings, affichage, PLV et encarts presse, etc.) des activités du Parc zoologique de Paris sur les supports de communication du MNHN.

Le MNHN s'interdit expressément de procéder à une exploitation de ces photographies / films susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

☐ garantis également que le mineur n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

☐ consens à ce que le MNHN utilise librement les photographies/films où le mineur apparaît

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents de Paris statuant en droit français.

Je déclare avoir lu et accepté le règlement de la course porté à ma connaissance.

Pour faire valoir ce que de droit Fait à Paris, le

Signature du représentant légal

Signature du mineur de plus de 16 ans (pour le droit à l'image)